



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 98760

### Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du développement et de la francophonie sur l'usage du français pendant les Jeux olympiques d'été 2016 de Rio de Janeiro. Si le français a été entendu pendant les cérémonies d'ouverture et de clôture et si l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a été présente, la langue française a dû mal à être défendue essentiellement parce qu'elle est vue comme la langue officielle de la France. Pourtant, la francophonie montre qu'autour de cette langue existe une solidarité. La secrétaire générale de l'OIF, Mme Michaëlle Jean, a rappelé qu'il existait un Grand témoin de la francophonie, l'artiste camerounais Manu Dibango, chargé de négocier avec le Comité olympique autour de l'intérêt à accroître la visibilité de la langue française. Il aimerait savoir s'il compte poser la question du français comme langue olympique en prévision du prochain sommet de la Francophonie qui aura lieu à Madagascar en décembre 2016.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Premat](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98760

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Développement et francophonie

**Ministère attributaire :** Développement et francophonie

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [6 septembre 2016](#), page 7863